

REPUBLIQUE DU SENEGAL



9^{ème} Conférence des Etats parties À la Convention sur l'Interdiction des mines antipersonnel

Rapport sur l'assistance aux victimes

Genève du 24 au 28 novembre 2008



Introduction

- Le Sénégal fait parti des pays qui on un nombre significatif de victimes de mines.
- Pour la prise en charge de ces victimes, l'Autorité Nationale de lutte antimines a cree en son sein une sous commission assistance victimes et le CNAMS qui est le bras opérationnel coordonne entre autres toutes les activités sur l'assistance aux victimes.



- Le Sénégal dispose d'une base de données sur les victimes de mines. Cette base de données est contenue dans IMSMA.
- Le nombre de victimes au Sénégal est de 749. Quatre (04) accidents par mine ont été enregistrés en 2008. Le dernier est intervenu au mois d'août à Ediouma à 18 km de Ziguinchor.
- Tous les accidents par mines ce sont produites dans la partie sud du Sénégal ou nous avons le problème de contamination par mines.

ANNEE	VICTIMES CIVILES		VICTIMES MILITAIRES		TOTAUX
	BLESSEES	TUEES	BLESSEES	TUEES	
1988	01	-	-	-	01
1993	04	12	-	-	16
1996	-	01	09	02	12
1997	110	37	39	04	190
1998	131	54	24	12	221
1999	32	04	32	02	70
2000	34	14	18	-	66
2001	24	04	15	02	45
2002	17	03	21	01	42
2003	13	03	04	-	20
2004	17	-	-	-	17
2005	06	-	03	03	12
2006	10	03	05	-	18
2007	01	-	-	-	01
2008	16	01	01		17
TOTAL	415	136	171	26	749
	551		197		



- Les soins de premiers secours sont souvent opérés par l'Armée nationale.
- C'est elle, en effet, qui reçoit en premier l'information dès qu'un accident par mine se produit, du fait de l'existence de cantonnements militaires dans plusieurs localités de la région.
- Le Centre Hospitalier Régional de Ziguinchor (CHRZ) est la structure hospitalière de référence qui prend en charge le plus grand nombre de victimes de mines, avec un personnel qualifié, constitué de plusieurs spécialités.



Le personnel de santé du CHRZ, impliqué dans la prise en charge des personnes handicapées dont les victimes de mines est composé de :

- 01 Chirurgien;
- 01 Anesthésiste;
- 05 kinésithérapeutes;
- 03 techniciens orthoprothésistes;
- 01 podo orthésiste;
- 02 aides orthopédistes;
- 01 technicien mécanique.



- Le CHRZ abrite un Centre Régional d'Appareillage et d'Orthopédie (CRAO) qui s'occupe également de la réadaptation physique.
- Les consultations peuvent aller de 300 à 400 malades par mois et pour l'appareillage de 30 à 40 par mois.
- Le Centre dispose d'un petit atelier de fabrication de fauteuils roulants à partir de matériels récupérés.

Appareil de réadaptation physique



Atelier de confection de prothèses





Atelier de confection de prothèses





La construction du centre psychiatrique de Kénia à Ziguinchor sera finalisée d'ici la fin de l'année.

Le médecin psychiatre a déjà pris service et les consultations ont débuté.

Ce médecin est également compétent en psycho traumatologie; ce qui lui permet de prendre en charge les victimes de mines.

Le centre servira de cadre pour le réseau d'appui psychosocial dont l'ASVM est membre.



Dans le cadre d'une convention signée avec le Gouvernement du Sénégal (2007-2011), UNICEF a appuyé cette année la prise en charge des victimes de mines à travers:

- le financement des frais de consultation médicale;
- le renouvellement et l'acquisition de vingt (20) prothèses fémorales;



- la réparation de soixante (60) appareils;
- la réparation et la révision de dix (10) vélos par bimestre;
- la dotation de dix (10) vélos neufs;
- la réparation et la révision de deux (02) fauteuils roulants;
- l'appui en fourniture scolaire pour dix neuf (19) élèves.

Une victime de mine recevant un vélo de l'UNICEF





- Le CNAMS est entrain de confectionner des cahiers qui serons distribues aux élèves dont les handicapés.
- Ces cahiers contiennes des dessins faits par des élèves, messages et des photos de mines pour la sensibilisation au risque des mines.



Handicap International met en oeuvre présentement, à travers la Casamance un projet d'« éducation inclusive », approche préconisée par l'Etat du Sénégal.

Ce projet implique tous les acteurs de l'école (Ministère de l'Education, enseignants, parents d'élèves). Cent (100) établissements publics de l'élémentaire sont ciblés.



Des élèves handicapés et des victimes de mines de dix (10) villages et l'orphelinat de Kabrousse ont bénéficié en 2008 d'un lot de fournitures scolaires offert par l'ONG YMCA.



Un Téléthon pour les victimes de mines a été organisé en avril 2008 par l'ONG ASACASE.

L'activité est inscrite dans une opération de collecte de fonds dénommée 6-12-6.

Les recettes ont permis entre autres d'aider ASVM a disposer d'un nouveau siège plus fonctionnel.

c'est Mm la Première Dame du Sénégal qui a inauguré le siège.



Des comités Réhabilitation à Base Communautaire (RBC) sont mis sur pied par des acteurs locaux, pour une gestion globale des problèmes des personnes handicapés (acteurs de la santé, de l'éducation, des organismes communautaires de base etc.

Ces comités ont pour rôle d'accompagner la mise en œuvre de micros projets dans le programme RBC du Ministère de la famille, au niveau du département d'Oussouye, dans la région de Ziguinchor.



- Une fondation des invalides et mutuels militaires mène depuis 2007, des activités de formation, de financement de micros projets, de soutien sanitaire et a l'appareillage, pour ces membres.



Des services régionaux et départementaux, relevant du Ministère de la Famille, de la Solidarité nationale, de l'Entreprenariat féminin et de la Microfinance, encadrent et appuient les associations de personnes handicapées.

Les Centres de Promotion et Réinsertion Sociale de Ziguinchor et de Bignona ont bénéficié de matériel d'équipement le soutien de Handicap International.



Le Sénégal a signé la Convention sur les droits des personnes handicapées. Et le processus de ratification est en cours.

Une Loi d'orientation sociale pour les personnes handicapées a été élaborée suivant un processus participatif impliquant:

- les personnes handicapées;
- les acteurs civils (ONG, Associations);
- et les services techniques de l'Etat.

Elle est portée par le Ministère de la Famille pour son adoption par les deux chambres et sa promulgation par le Président de la République.



Un groupe de parlementaires sénégalais a mis sur pied un *Réseau pour la lutte antimines, les catastrophes et les bombes à sous-munitions*.

Ce réseau plaide pour une meilleure prise en charge des victimes de mines ou de catastrophes et contre l'utilisation des bombes à sous-munitions;



Perspectives pour 2008-2009

- le recensement des victimes de mines par le CNAMS, afin de les identifier et répertorier leurs besoins spécifiques et élaborer un programme;
- un appui au Centre Hospitalier Régional de Ziguinchor par le CNAMS;
- le renforcement des capacités de l'ASVM par le CNAMS;
- la prise en charge des frais médicaux par le CICR en cas d'accident par mines;
- la poursuite, par ASACASE, de l'opération 6-12-6 avec l'organisation d'un second téléthon pour un appui psychologique et le financement d'AGR;



- la mise en œuvre d'un micro projet par la Maison de Justice de Ziguinchor, pour la *promotion et la vulgarisation des conventions relatives à l'assistance aux victimes de mines*. Ce projet, financé par la Coopération française, a prévu un volet appareillage;
- le financement par le Ministère de la Famille de dix (10) micro projets dans le programme RBC. Tous les projets sont destinés à des GIE de handicapés dont deux (02) pour les victimes de mines;
- l'élaboration d'un plan d'action sur l'assistance aux victimes.



Je vous remercie de
votre attention